

BRUNET, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 — De la révolution canadienne à la révolution américaine*. Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, 1969. 313 p. Coll. Fleur de Lys. \$8.00.

Denis Vaugeois

Volume 24, numéro 3, décembre 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302994ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302994ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vaugeois, D. (1970). Compte rendu de [BRUNET, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 — De la révolution canadienne à la révolution américaine*. Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, 1969. 313 p. Coll. Fleur de Lys. \$8.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 24(3), 420–427.
<https://doi.org/10.7202/302994ar>

COMPTES RENDUS

BRUNET, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 — De la révolution canadienne à la révolution américaine*. Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, 1969. 313 p. Coll. Fleur de Lys. \$8.00.

1) *L'aspect polémique*

Ce compte rendu dérogera sans doute aux règles habituelles du jeu. Son auteur se rattache à l'École de Montréal, tandis que l'ouvrage dont il est question attaque durement l'un des anciens porte-parole de l'École Québec-Toronto, l'historien Fernand Ouellet, qui a choisi depuis quelques années de s'installer géographiquement à mi-chemin, soit à Ottawa.

Les attaques de M. Brunet sont constantes, elles sont cinglantes, parfois impitoyables. Ceux qui suivent le débat depuis une dizaine d'années diront que F. Ouellet a bien provoqué. Sans doute. Hélas, le ton n'invite d'aucune façon au dialogue, c'est l'affrontement — comme l'écrivait récemment Jean Blain — ou "l'imperméabilité de deux grilles d'interprétation". Pour F. Ouellet, la méthode qualitative de l'historien Brunet "est un service d'une approche purement idéologique des problèmes".¹ Les historiens sont, bien malgré eux, hommes d'un pays, hommes d'une époque. Parfois — souvent même — ils sont hommes d'un système, par exemple capitaliste ou socialiste, d'un régime, par exemple fédératif, plus souvent encore, ils sont partisans d'une cause. Par son affirmation, F. Ouellet laisse croire que M. Brunet appartient à cette dernière catégorie. La cause que servirait M. Brunet pourrait être l'indépendance du Québec. Il a tant de fois lui-même affirmé qu'il n'en est rien, que nous n'avons d'autre choix que de le croire. M. Brunet n'est pas indépendantiste (Brunet dixit). Il cherche plutôt à présenter deux peuples obligés à la coexistence, deux collectivités, l'une majoritaire, l'autre minoritaire: la seconde, minoritaire dans l'ensemble du Canada, mais majoritaire dans la partie dite Québec. Si M. Brunet prend position, c'est pour souhaiter l'action normale de cette majorité dans le territoire québécois mais sans risquer ou sans vouloir (là nous ne savons pas au juste !) ainsi la fin du Canada actuel; c'est aussi pour faire prendre conscience de cette double réalité et mettre un terme à la tradition Baldwin-LaFontaine qui a toujours voulu laisser croire à une égalité possible.

Parce que F. Ouellet faisait de l'histoire économique, on le crut socialiste, voire même marxiste. Il ne faut pas le lire longtemps pour corriger ce jugement, il croit sans ambages aux bienfaits du capitalisme et se présente nettement comme un homme de droite, partisan du statu quo constitutionnel et d'un interventionnisme restreint de l'État — certes en tout cas

¹ Compte rendu du même ouvrage par Fernand Ouellet. Voir *Livres et auteurs québécois, 1969* : 176-181.

de l'Etat québécois — face au développement du territoire. M. Brunet a été lui aussi soupçonné de marxisme. Son cynisme, son évaluation de certains déterminismes le rendaient suspect. M. Brunet est certes homme de gauche et nationaliste ardent. Mais pas plus.

Leur méthodologie diffère. Pour l'un l'approche est qualitative, pour l'autre, quantitative. Est-ce là l'explication? A notre avis, non! Il y a en sus une problématique diamétralement opposée, un conditionnement totalement différent.

M. Brunet fut disciple de Groulx, collègue de Séguin, de Frégault. F. Ouellet, héritier de la tradition de Chapais et Maheux, fut successivement l'étudiant et le collègue de Marcel Trudel, celui de Jean Hamelin, le disciple — le traducteur disent les malins — de Donald Creighton. L'œuvre de Brunet a été marquée par la renaissance du séparatisme — phénomène d'abord montréalais —, celle de Ouellet par des vestiges d'anticléricalisme, par le conservatisme de la "Vieille Capitale". Tous deux travailleurs acharnés, tous deux nous livrent une œuvre riche, documentée, mais également polémique et d'une constante violence verbale. Un fossé les sépare. L'approche de l'un est nationale, celle de l'autre territoriale. M. Brunet étudie un peuple soumis à un autre plus puissant, plus riche, mieux organisé; F. Ouellet connaît cette différence, mais préfère l'histoire du territoire dont les ressources sont mises en valeur par l'un au profit surtout de l'autre. M. Brunet, historien national; F. Ouellet, historien territorial. Convient-il de faire remarquer que le premier a choisi de parler des "Canadiens après la Conquête", tandis que le second retrace "L'Histoire économique et sociale du Québec"? Malgré leur opposition sur l'importance de la Conquête, ils font tous deux commencer leur étude avec cet événement, l'un choisissant comme date de départ la capitulation de Québec (1759), l'autre celle de Montréal (1760).

L'approche et la démonstration de Brunet affirment les distinctions nationales entre les "Anglais" et les "Canadiens". Son œuvre peut conduire à "l'option Québec". L'œuvre de Ouellet cherche à fondre les deux groupes, dégage les avantages pour les Canadiens français de cette coexistence qui les a placés dans un système politico-économique plus dynamique, plus progressif: elle peut conduire au fédéralisme inconditionnel.

Derrière cette simplification politique de l'œuvre de ces deux grands historiens se trouve une recherche patiente et extrêmement révélatrice de notre passé. Un éclairage précieux des problèmes qui confrontent Québécois et Canadiens de 1970.

2. *La synthèse de la période 1759-1775*

C'est à escient que le terme synthèse est utilisé. M. Brunet n'a pas hésité à retourner aux textes d'époque, des plus importants — ceux de Murray, de Carleton, du *Board of Trade* —, aux plus modestes, ceux des seigneurs, des marchands, des religieux, du peuple. C'est ainsi qu'il nous

révèle des aspects très mal connus de Briand, de Cugnet, de Lotbinière. Tout ça est remis en place, est ordonné à la lumière de l'histoire constituée, i.e. des travaux de Burt et Groulx, de Trudel et Frégault et plus près, de Neatby et Ouellet.

Faut-il le rappeler, par sa documentation de base, M. Brunet participe généreusement à l'œuvre écrite de Guy Frégault et de Marcel Trudel. Pour l'analyse, l'A. rappelle la dette contractée envers son collègue Maurice Séguin. On doit à ce dernier une réévaluation originale de la "sociologie du national" à la lumière du cas canadien-français ou, comme le dit Jean Blain, "une philosophie de vie au Québec". Il partage également avec l'École de Montréal — et un peu avec tous les historiens du monde — cette "obsession du présent".

CHAPITRE I: LES ANGLAIS SONT NOS MAÎTRES

Notre maître le passé, avait écrit Groulx, reprenant l'expression de Beaumier. Le passé a un nom, avait repris Séguin: *l'Anglais*. Le premier chapitre de Brunet s'intitule: "Les Anglais sont nos maîtres". En fait, il s'agit moins d'un changement de *domination* que de *colonisation*. La colonisation française avec son système de protection, avec sa projection d'hommes et de capitaux propres à soutenir la naissante Nouvelle-France, cesse prématurément, remplacée par une autre colonisation, anglaise cette fois. Conséquences normales: arrêt du développement du Canada français, naissance du Canada anglais sur les lieux mêmes où survivront les vestiges de la première colonisation qui a échoué. M. Brunet ne manque pas de rappeler "qu'un peuple conquis et occupé perd sa liberté collective et les moyens d'assurer lui-même son développement normal" (:21). L'A. se plaît à stigmatiser les adeptes d'une carrière nouvelle, les traducteurs, et ceux d'un rôle méprisant, les collaborateurs. Il s'amuse à l'occasion, rappelant la reconduction de Mère de la Nativité qui, à l'âge de 75 ans, est maintenue comme Supérieure des Ursulines "vu qu'elle était connue et goûtée de messieurs les Anglais" (Briand).

Dans ce premier chapitre on comprend que l'A. est d'attaque: de premières flèches sont décrochées. Il vise en même temps ceux d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui. "Vouloir conserver un maximum de liberté d'action quand on est le plus faible c'est entretenir des préjugés" (:36). Que voilà une réflexion valable tant pour 1760 que pour 1970! La Conquête fut un bienfait, aurait-on dit. Elle a apporté aux Canadiens la liberté et la prospérité! Pour l'A. elle est synonyme de subordination et de soumission. Peu importe que Briand ait parlé des Anglais comme des "*nouveaux maîtres*" (par rapport aux Français), Brunet retient le jugement comme s'appliquant dans un sens beaucoup plus réel. "Ces quelques mots résument toute l'histoire des Canadiens français après la Conquête" (:48). La marche vers l'autonomie est arrêtée pour les Canadiens français; un jour elle sera reprise, mais au profit d'une nouvelle collectivité, d'une nouvelle majorité, canadienne-anglaise cette fois.

CHAPITRE II: LES DÉBUTS DE LA RÉSISTANCE PASSIVE

“Comme individus, les Canadiens ne refusent pas d’avoir des relations avec les Anglais. (...) Mais comme collectivité, la majorité des Canadiens ne se reconnaît pas solidaire de ceux qui gouvernent la colonie conquise au nom du roi d’Angleterre et au bénéfice de l’Empire britannique. Le peuple semble croire qu’un jour viendra où les occupants partiront et seront forcés de laisser le Canada aux Canadiens” (:55).

“Haldimand, lorsqu’il deviendra gouverneur de la colonie en 1778, aura l’occasion de se rendre compte que le peuple canadien, même après quelque vingt ans d’occupation anglaise, espérait encore un retour de la France” (:67).

Au cours de ce chapitre, l’A. montre en particulier les hésitations des Canadiens à reprendre les armes pour “réduire la résistance de Pontiac”. L’A. cherche à montrer les diverses facettes de la résistance passive. Il termine avec ce mot de Mère d’Youville: “En voilà bien à la fois: perdre son roi, sa patrie, son bien et ce qui est pis encore, être dans la crainte de voir s’éteindre notre sainte religion.” “Que nous sommes tristes”, écrit l’abbé Gravé en 1763.

CHAPITRE III: UNE COLONIE ANGLAISE: LA “PROVINCE OF QUEBEC”

“La réduction du Canada”, comme dit Benjamin Franklin, était désirée depuis longtemps par les “Américains”. Il se trouve cependant des Britanniques pour hésiter à annexer la vallée du Saint-Laurent à l’Empire britannique, craignant faire disparaître par là même la menace franco-canadienne susceptible de maintenir dans une obéissance relative les Treize Colonies. S’en prenant aux “mercantilistes arriérés”, l’A. attribue à leur aveuglement la “dislocation de l’Empire britannique” (:82). Selon les propres théories du professeur Brunet, l’indépendance des colonies américaines était pourtant inévitable. L’échéance aurait pu en être retardée, la forme révolutionnaire modifiée, mais le grand schisme anglo-saxon — selon l’expression de Maurice Séguin — était inscrit dans le succès même de la colonisation anglaise.

L’A. profite de la formation de la “Province of Quebec” et du rapport des forces démographiques en place — Canadiens et Anglais — pour expliquer les alternatives possibles après une Conquête. Ces pages sont à lire.

Le *Board of Trade* — tout comme Franklin — a compris la nécessité de noyer la population canadienne-française. “Principal objectif: attirer dans la colonie conquise de nombreux immigrants britanniques. Le Canada doit devenir un territoire anglais non seulement par son appartenance à l’Empire britannique mais par sa population (:91).”

“Depuis la Conquête, le territoire habité par les Canadiens a toujours été dans la dépendance d’une autorité extérieure. Le mot “province” encore utilisé au XX^e siècle l’indique très clairement (:93).”

Dans ce chapitre en particulier, l'A. oppose constamment vainqueurs et vaincus, conquérants et conquis. Les Canadiens dépendent "dorénavant des bonnes grâces du conquérant" à la fois "comme collectivité et comme individus". "Les circonstances engendrées par la Conquête les avaient placés dans un état permanent d'infériorité et les avaient rendus victimes d'une concurrence déloyale (:100)."

Parallèlement, l'A. rappelle l'invasion de la bourgeoisie anglaise, "conséquence fatale de la Conquête" (:108). "L'économie de la colonie s'organise comme si les Canadiens étaient absents (:107)." "Au point de vue politique et économique, la "Province of Quebec" était réellement une colonie anglaise (:109)."

CHAPITRE IV: UNE EGLISE SOUS LA FÉRULE DU CONQUÉRANT

"La protection officielle de l'Etat constitue la véritable force d'une Eglise" (:137). Au lendemain de la Guerre de Sept Ans, une Eglise décapitée, affaiblie par les départs, tarie de sa source française, privée de ses communautés d'hommes, se voit dans une situation des plus précaires qui répercute de façon dramatique sur l'enseignement. De façon d'autant plus dramatique que le Gouvernement aura bien comme dernier souci d'organiser un système d'enseignement pour les Canadiens français.

Tributaire des excellents travaux de Marcel Trudel qui, comme plusieurs de ses collègues de l'Université Laval, a d'abord été influencé par le cadre clérical de son milieu de travail et qui a fait porter la première partie de sa carrière d'historien sur l'histoire religieuse, M. Brunet s'en différencie en attribuant au "poids du conquérant" ce que Trudel attribue à la "faiblesse des individus" (:129).

Donc une Eglise "incapable d'étendre ses services sociaux et de réorganiser convenablement le système d'enseignement" (:140), "complètement désorganisé par la Conquête" (:139). Pour se rétablir l'Eglise devra collaborer. Elle pourra ainsi jouer la rôle de suppléance rendu nécessaire par l'absence de structures ou de cadres politiques canadiens-français.

CHAPITRE V: LES PROBLÈMES DE LA COEXISTENCE

Ici la recherche est plus originale que dans le chapitre précédent. En réalité le sujet est plus neuf. L'A. étudie la formation de deux factions que les historiens dénomment *French Party* et *British Party*.

Le *French Party* regroupe Canadiens et Britanniques — Britanniques surtout — favorables à une politique libérale envers les Canadiens. Soucieuse de justice et de compréhension, cette faction voit la culture canadienne-française "comme un rempart contre l'américanisme et comme un facteur important au service de la colonisation britannique" (:150).

Le *British Party* pour sa part réclame la transformation de "la vallée du Saint-Laurent en une colonie anglaise non seulement par son rattachement à l'Empire britannique, mais par ses lois, ses institutions et sa population" (:151).

Cette coexistence des deux groupes bien inégaux en nombre rend difficile, sinon impossible, l'introduction d'un système représentatif comme promis par les proclamations royales de 1763. "Les administrateurs britanniques ne pouvaient pas laisser entre les mains de la population conquise un tel pouvoir. Fausser le mécanisme des institutions représentatives afin de prévenir l'élection d'une majorité de députés canadiens leur répugnait. Il fallait donc renoncer à l'introduction du système représentatif même au risque de soulever le mécontentement des colons anglais de la colonie (:163)."

CHAPITRE VI: ESPOIRS, ILLUSIONS ET DÉCEPTIONS DES CANADIENS

L'A. traite successivement des principales difficultés des Canadiens après le Traité de Paris: le remboursement du papier-monnaie et des lettres de change (:165), le problème des stocks achetés en France par les marchands canadiens avant 1759, l'anarchie dans l'administration de la justice, les réactions diverses à une assemblée des seigneurs le 21 février 1766, etc...

La revue de ces divers problèmes permet à l'A. de dégager l'inquiétude, parfois la division, qui se manifeste à l'intérieur même des deux groupes ou des diverses classes.

CHAPITRE VII: DU PATERNALISME AUTOCRATIQUE DE MURRAY AU DESPOTISME LUCIDE DE CARLETON

L'A. rappelle la complaisance de l'énigmatique Murray, "fonctionnaire obéissant et sans imagination" (:191), envers les Canadiens, ses luttes contre le *British Party*, ses célèbres dénonciations des marchands anglais. Puis c'est l'arrivée du lucide Hey, du très intelligent Masères, de l'homme d'action Carleton. La convocation possible d'une Chambre d'Assemblée anime les débats et retient l'attention de M. Brunet; de même les difficultés du commerce. Une alliance se précise entre le conquérant anglais et le clergé. "Les relations entre le gouverneur et l'évêque ne tardèrent pas à devenir très intimes" (:214): Briand, conseiller de Carleton.

Au passage l'A. note ce qu'il considère être une manifestation d'antisémitisme dans une pétition des seigneurs de Québec. "Cela est inévitable, écrit-il, puisque quelques-uns des marchands anglais établis dans la colonie étaient juifs." L'antisémitisme suppose sinon une action, tout au moins un profond ressentiment contre les Juifs. Or la remarque des "seigneurs de Québec" est on ne peut plus timide et encore parlent-ils des Juifs comme "une espèce des hommes" qui leur était "jusqu'alors inconnue". Débordés de toutes parts par "une cabale de gens venus tant à la suite de l'armée, que comme commis et chargés d'affaires des négociants de Londres", les Canadiens dénoncent une certaine "préférence" qui permet même à des Juifs de "s'élever au-dessus des nouveaux sujets du Roi", c'est-à-dire eux-mêmes.

Il convient de rappeler que les premiers Juifs canadiens se sont mêlés très étroitement à la population canadienne-française. Quelques-uns parmi

les plus importants ont envoyé leurs enfants dans les rares institutions françaises et catholiques de la colonie. Les filles de Samuel Jacobs et d'Aaron Hart étudient chez les Ursulines. Bien sûr les Juifs comprennent qu'il leur faut se ranger du côté de l'occupant, mais ils savent aussi qu'ils devront vivre en harmonie avec la population. Ils y réussissent parfaitement. Nous le savons pour avoir étudié patiemment l'activité des Juifs canadiens pendant les cent années qui suivent la Conquête. Quelques Juifs par leur succès en affaires servent la cause du conquérant. L'A. nous permettra de le référer à nos propres travaux sur les Juifs. Rappelons encore que ce sont des Canadiens français catholiques qui éliront par deux fois Ezekiel Hart à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Les députés qui y siègent déjà l'excluront en prenant pour motif sa religion juive, mais en réalité pour éliminer un vote qui irait à la faction anglaise. C'est à ce point vrai que Londres blâmera sévèrement les députés anglais qui pour se donner une voix de plus allaient tolérer un Juif à la Chambre d'Assemblée. Les Canadiens avaient commis un précédent: pour la première fois, un Juif avait été élu dans un Parlement britannique.

CHAPITRE VIII: DANS L'ATTENTE

Au mois d'août 1770, Carleton passe en Angleterre. La formule de gouvernement mise au point en 1763 n'est pas viable. Trop d'abus se sont glissés dans l'administration de la justice. "Anglais" et "Canadiens" sont mécontents. La question d'une Chambre d'Assemblée est de nouveau débattue. La position des Canadiens français se précise. Ils se préoccupent du sort fait à l'enseignement, aux lois françaises. A travers les hésitations des uns et des autres s'élabore une nouvelle constitution pour laquelle plaide d'ailleurs Carleton. Militaire de carrière, ce dernier entend "assurer l'ordre dans la colonie conquise et faire de celle-ci un point d'appui pour les forces britanniques si jamais la Grande-Bretagne était appelée à intervenir pour mater les colonies américaines séditieuses ou devait faire face à un retour offensif de la France en Amérique du Nord" (:223). Carleton cherche nettement à se gagner à la fois la noblesse, le clergé et le peuple.

CHAPITRE IX: DEVANT LE FAIT ACCOMPLI

La votation de l'Acte de Québec complète avec succès la mission de Carleton en Angleterre. Son retour est triomphal. L'A. compare les positions des Canadiens français et des Britanniques à la veille de 1774. Il peut dégager ainsi la satisfaction ou les frustrations des uns et des autres. L'A. attire notre attention sur les positions fort intéressantes (1773) prises par François-Joseph Cugnet. Ce dernier appuie les demandes des Britanniques en faveur d'une Chambre d'Assemblée mais en cherchant à rendre éligibles ses compatriotes. "Pour rassurer ses amis anglais, Cugnet tentait de leur faire croire que leur habileté et l'incompétence de ses compatriotes leur donneraient quand même la maîtrise de l'Assemblée (:270)." Ainsi quelques Canadiens étaient donc d'accord pour demander une Chambre d'Assemblée. La majorité cependant, craignant de la voir dominée par les Britanniques,

préférerait "se soumettre au représentant du souverain plutôt qu'accepter la domination des marchands britanniques" (:271).

Michel Chartier de Lotbinière, pour sa part, réclame "que cette langue française soit la seule employée dans tout ce qui se traitera et sera arrêté pour toute affaire publique, etc..." (:271). Les partisans de l'unilinguisme français au Québec ont de lointains précurseurs, fait remarquer Brunet.

De façon générale les Canadiens font la cour au Gouverneur. C'est la course aux faveurs. Les plus chanceux sont élevés, selon l'expression de l'A., "à la dignité d'otages privilégiés".

CHAPITRE X: CONCLUSION

Les historiens que dénonce Brunet auront-ils le courage de se rendre à cette conclusion pour se faire dire que "leur naïveté est directement proportionnelle à leur ignorance". Plusieurs ne sont sans doute pas masochistes à ce point. Hélas, l'A. aurait-il répété en vain, et sur tous les tons, son analyse du comportement des vainqueurs et des vaincus, soit des "Canadiens après la Conquête". N'eût été le ton polémique, on aurait pu espérer peut-être quelques conversions de taille.

DENIS VAUGEOIS

Québec